



- Olympe
- Ecault       Béguinage
- Médiathèque       Les Quesnelets

## Accompagnement à la scolarité Ville de Saint-Etienne-au-Mont Inscription 2021-2022

NOM, Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Date de naissance : .....

Etablissement scolaire : .....

Classe : .....

Professeur ou professeur principal : .....

Personne à prévenir concernant le suivi de l'enfant, ou en cas de problème

**Nom, Prénom** : .....

Adresse : .....

.....

N° de téléphone : .....

Mail : .....

En cas d'accident

Mon enfant sera conduit  à l'hôpital Duchenne  à la clinique Côte d'Opale

Sortie

**OUI**, J'autorise mon enfant à sortir avant la fin de la séance et je décharge la responsabilité de la structure d'accompagnement scolaire.

**NON**, je ne veux pas que mon enfant sorte avant la fin de la séance.

Fait à ....., le .....

Signature des parents :

*Les ateliers sont ouverts à tous les enfants et les jeunes de la commune, élèves du primaire, collégiens et lycéens.*

**L'inscription est gratuite.** Il faut cependant que cette fiche soit **OBLIGATOIREMENT** remplie et rendue à l'Animateur le plus rapidement possible.

**EN COURS D'ANNEE SCOLAIRE N'HESITEZ PAS A VENIR RENCONTRER LES ANIMATEURS AFIN DE VOUS INFORMER DES PROGRES DE VOTRE ENFANT.**

**Accompagnement à la scolarité  
Ville de Saint-Etienne-au-Mont  
Fiche d'urgence**

---

*Ceci est un document confidentiel à remplir **OBLIGATOIREMENT** par les familles.*

Nom :.....

Prénom :.....

Date de naissance : .....

N° et adresse du centre de sécurité sociale :

.....

En cas d'urgence un enfant accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un enfant mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

**AUTORISATION D'INTERVENTION CHIRURGICALE**

Je soussigné, ..... responsable légal de .....  
autorise son anesthésie au cas où, victime d'un accident ou d'une maladie aiguë à  
évolution rapide, il/elle aurait à subir une intervention chirurgicale.

A.....le.....

Signature des parents

Observations particulières que vous jugerez utiles de porter à notre connaissance  
(allergies, traitement en cours, précautions particulières.....)

.....  
.....  
.....  
.....

Nom, adresse et N° de téléphone du médecin traitant :

.....  
.....

# **Accompagnement à la scolarité Ville de Saint-Etienne-au-Mont Règlement**

---

L'accompagnement à la scolarité est un service mis en place par la Ville de Saint-Etienne-au-Mont, accessible prioritairement aux enfants scolarisés aux écoles primaires, au collège et au lycée.

## **I- Inscriptions :**

Les ateliers sont ouverts à tous les enfants et jeunes de la commune, élèves du primaire, collégiens et lycéens. Un dossier, composé du règlement, d'une fiche d'inscription et d'une fiche d'urgence devra obligatoirement être rempli. Aucun enfant ne sera accueilli sans que ces documents ne soient remplis par les parents ou représentants légaux.

Le dossier comprend :

- ▶ La fiche d'inscription remplie et signée
- ▶ La fiche d'urgence
- ▶ Le règlement signé par les parents et l'enfant

## **II- Conditions générales de fonctionnement :**

- Lundi : 17h-18h : Les Quesnelets
- Mercredi : 10h-11h : Béguinage  
14h -16h: Médiathèque
- Jeudi : 17h – 18h : Olympe
- Samedi: 10h-11h : CAJ Ecault

## **III – Engagements :**

### **Les parents s'engagent :**

- ▶ A inciter l'enfant à venir à toutes les séances
- ▶ A vérifier si tous les devoirs ont été faits et dans le cas contraire l'aider à les terminer.
- ▶ A venir s'informer de l'évolution scolaire de leur enfant.
- ▶ A fournir à l'encadrant ses nouvelles coordonnées en cas de changement.
- ▶ A assister à la réunion trimestrielle.
- ▶ A respecter les horaires des séances

### **L'enfant / jeune s'engage :**

- ▶ A noter clairement et complètement les devoirs dans son cahier de texte.
- ▶ A présenter tous les devoirs qu'il a à faire (leçons et exercices).
- ▶ A avoir tout le matériel nécessaire pour travailler.
- ▶ A se montrer disponible pour les activités qui sont proposées
- ▶ A respecter ses camarades, ses encadrants et les locaux
- ▶ A ne pas manger ni boire en dehors du créneau « goûter » du début de séance
- ▶ A ne pas utiliser son téléphone portable pendant les séances

### **▶ Droit à l'image**

Les enfants peuvent être pris en photo dans le cadre de l'accompagnement scolaire. Les clichés peuvent être utilisés au cours des animations et éventuellement affichés ou diffusés. Les parents s'opposant à la prise des photos de leur enfant doivent en informer les responsables.

L'inscription à l'accompagnement à la scolarité implique pour les parents l'acceptation du présent règlement.

---

**Tout usager s'engage à lire et à respecter ce règlement intérieur.**

Je soussigné, Mme, Mr .....certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'Accompagnement à la scolarité.

Saint-Etienne-au-Mont, le.....

Signature de l'élève

Signature des parents

Objectifs :

Afin d'accompagner l'enfant dans sa progression, merci d'indiquer les éléments de progression visés (raisonnables) pour cette période :

.....

.....

.....

.....

.....